







Code RNCP 39066 Code ROME A1203



# BPA Ouvrier Spécialisé en Paysage (Formation Professionnelle continue)

Formation diplômante



- 🛅 Diplôme de niveau 3
- Lieu de formation: Centre de formation CFPPAAuterive
- 🛣 Durée: 8 mois, à partir de septembre
- Rythme de l'alternance :
- 22 semaines au centre (805h)
- 10 semaines en entreprise (330h)
- 🖟 Diplôme en UC



## **E**♠ Le profil demandé

Etre âgé de plus de 18ans OU Justifier d'un diplôme agricole de niveau 3 OU Justifier de 3 ans d'activités professionnelles à temps plein



## Les atouts

Une formation professionnalisante



## Comment candidater?

Satisfaire au test de recrutement et à l'entretien de motivation



## Les perspectives d'évolution

Poursuites d'études:



## Modalités financières

Selon votre situation et votre profil, vous pourrez prétendre à différentes modalités de financement.



## Les métiers visés

- Ouvrier paysagiste
- Jardinier paysagiste



Le BPA OSP forme des professionnels capables d'effectuer des travaux d'aménagement et d'entretien des espaces paysagers. Ils maîtrisent les techniques de plantation, d'entretien des végétaux, de création d'aménagements extérieurs (terrains, chemins, éléments décoratifs) et utilisent des équipements spécifiques à ces métiers

## Programme de formation

UC1 : Développer son identité professionnelle d'ouvrier du paysage Intégrer le milieu professionnel de l'aménagement paysager Positionner ses pratiques professionnelles au regard d'enjeux écologiques

UC2 : Réaliser des travaux d'entretien d'espaces végétalisés Réaliser l'entretien de surfaces plantées Réaliser l'entretien de surfaces enherbées

UC3 : Réaliser des travaux de végétalisation d'espaces paysagers Réaliser des travaux de plantation de végétaux Réaliser des travaux d'enherbement

UC4 : Réaliser des travaux de mise en place d'ouvrages paysagers Poser des revêtements paysagers

Réaliser des ouvrages de délimitation dans un espace paysager

UC5 : Réaliser des travaux d'entretien courant du petit matériel d'aménagement paysager Réaliser l'entretien quotidien du petit matériel

Réaliser de petites réparations du matériel sur les chantiers

UC6 = UCARE : petit bucheronnage





## Modalités d'évaluation

Hormis l'UC1 (développer son identité professionnelle d'ouvrier du paysage), toutes les capacités constitutives du brevet professionnel agricole font l'objet d'une évaluation en situation professionnelle.

L'évaluation de la capacité C1 peut se dérouler, selon les choix du centre de formation et sous réserve d'agrément par le jury permanent, en situation professionnelle ou selon une autre modalité.

## Spécificités en termes d'organisation pédagogique 🛮 🔎 Spécificités en termes d'équipements

- Une équipe de formateurs diplômés et expérimentés dans leurs spécialités
- Des relations privilégiées avec les entreprises du secteur et les institutions



- Le Centre de formations d'Auterive propose des ateliers pédagogiques : Maçonnerie paysagère, réparations du matériel, etc...
- Un labyrinthe végétalisé et des espaces verts sont utilisés pour la reconnaissance des végétaux, la taille et l'entretien

## Charte d'accueil du public handicapé

Le Centre de formation a signé cette Charte auprès du Conseil Régional et de l'AGEFIPH. Ainsi nous nous engageons à recevoir toute personne sans discrimination et à mettre en place des temps d'accueil individualisés de manière à évaluer le plus en amont possible les besoins spécifiques pour suivre la formation envisagée.

### La formation en chiffre

- Taux de réussite 100% en 2024
- Taux de satisfaction 81% en 2024
- Taux d'insertion à 6 mois: 50% (2024)
- Taux de poursuite d'études: 10%
- Taux d'interruption en cours de formation (taux de rupture): 0% en 2024

## **Contact**

Centre de formation AUTERIVE Cité des Sciences Vertes 50 Route de Grazac 31190 Auterive Tel: 05 61 50 62 78

mail: cfppa.auterive@educagri.fr

www.citesciencesvertes.fr











Réglement intérieur sur notre site